

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N°

80

OBJET

ANNEXE

Copie expédiée le

21.6.10

NOTES

Bruxelles,

19

A

Haenel

8/1

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d.....
qui..... l'objet de.....

C..... ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition, pourr.....
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M....., l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

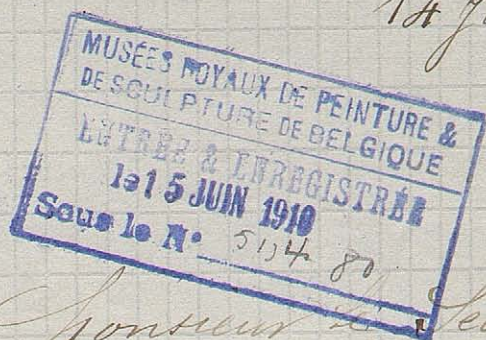
2
reçu mon Tableau

80

Bruxelles le 22 Juin 10

Paul Haene

14 Juin 1910



Monsieur le Secrétaire
des Musées Royaux

Clyant un Tableau ancien
de haute peinture Dussart que
je désirais vendre Ci toute fois
le Musée voulait en faire acquisition
Ci joint à cette lettre, la peinture
la peinture représentant une femme
Hollandaise Cherchant une puce.
Veuillez après expertise et étude;
du dit Tableau, me faire savoir
Ci le Musée en serait acquereur
en attendant une réponse favorable
Veuillez agréer Monsieur mes
salutations Distinguées.

22 petite rue de la
Madeleine Bruxelles

Carl Haeneb